

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

MAIRIE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

9

Conseillers présents et représentés

9

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2023 à 20 H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - M. Olivier MORLAES - M. Cyril DUPIN - M. Yannick PAILLARDON

Absents : Mme BOINOT Mathilde – M BOUHEYRE Christophe

Secrétaire de séance : Mme Christine BAYLE

Date de convocation : 23 mars 2023

Vote Budgets Primitifs 2023 de la Commune

Mme Christine BAYLE Présidente de la Commission Finances présente les Budgets Primitifs 2023 de la commune.

Comme l'exige la loi, les budgets se votent à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Budget de Fonctionnement :

Dépenses	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
Charges à caractère général	228 053,00	84 894,40	480 567,00
Charges de personnel et frais assimilés	114 400,00	67 745,80	134 100,00
Atténuation de produits	6 000,00	4 880,00	5 000,00
Autres charges de gestion courante	81 760,00	54 032,76	84 200,00
Charges financières	100,00	73,63	100,00
Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
Dotations provisions semi-budgétaires	500,00	0,00	700,00
Virement de la section d'investissement	0,00	0,00	49 055,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	450,00	420,42	450,00
Total	431 763,00	212 047,01	754 572,00
Recettes	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	4 200,00	6 257,25	4 700,00
Impôts et taxes	156 136,00	177 785,25	171 769,00
Dotations, subventions et participations	65 238,00	73 340,00	61 377,00
Autres produits de gestion courante	11 400,00	239 427,50	37 174,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Excédent de fonctionnement reporté	194 789,00	0,00	479 552,00

	Total	431 763,00	496 810,01	754 572,00
--	--------------	-------------------	-------------------	-------------------

Budget d'Investissement

Dépenses	BP 2023
Cheminement Voirie	400,00
Aménagement presbytère	42 623,00
Restauration église	10 000,00
Jeux école petite enfance	6 000,00
Archives mairie	7 000,00
Salle polyvalente	8 000,00
Acquisition indivision Banières	106 000,00
Opération financière	400,00
Total	152 400,00
Recettes	BP 2023
Acquisition indivision Banières	50 000,00
Fond d'équipement des communes (Conseil Départemental)	13 400,00
Virement de la section de fonctionnement	49 055,00
Opération financière	39 945,00
Total	152 400,00

Monsieur le Maire se retire avant le vote et confie la présidence de cette opération à Mme Christine BAYLE 1^{ère} adjointe (conflit d'intérêts)

Le conseil délibérant, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré APPROUVE, à l'unanimité les Budgets Primitifs de Fonctionnement et d'Investissement 2023 de la Commune.

Vote Taxes Foncières

Monsieur le Maire présente les taxes foncières en vigueur et rappelle à l'assemblée que la taxe d'habitation n'existe plus.

A ce jour, le taux de la **taxe foncière bâtie s'élève à 31,23 %** et celui de **taxe foncière non bâtie à 32,54 %**.

Le Conseil Municipal doit décider d'une augmentation ou pas des taux des taxes foncières bâties et non bâties.

Le conseil délibérant, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité de maintenir ces taux pour 2023.

Vote Subventions aux associations et leurs Montants

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la Municipalité soutient les associations de Beylongue et rappelle les montants alloués en 2022.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que l'Amicale des Anciens Combattants c'est dissoute en ce début d'année 2023, nous ne verserons donc pas de subvention à cette association.

L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité d'allouer les sommes suivantes :

- Amicale St Pierre : 600 €
- Association Communale de Chasse Agrée : 500 €
- Comité des Fêtes : 2 000 €
- Les Cambouis Beylonguais : 100 €
- Donneurs de sang de Tartas : 50 €

- Donneurs de sang de Rion des Landes : 50 €

Vote Création du nouveau lotissement et de son nom

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'elle a décidé la création d'un nouveau lotissement sur une parcelle communale derrière la maison des Artigaous.

L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité de créer ce nouveau lotissement et de lui donner le nom de lotissement "Le clos de Lioué".

Vote Budgets Primitifs 2023 du lotissement "Le clos de Lioué"

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante que le terrain et la maison de l'indivision Brouch/Banières va certainement être vendue et il pense que cela peut-être une opportunité (ou pas) pour la commune.

Mme Christine BAYLE Présidente de la Commission Finances présente les Budgets Primitifs 2023 de la commune.

Comme l'exige la loi, les budgets se votent à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Budget de Fonctionnement :

Dépenses	BP 2023
Charges à caractère général	200 000,00
Autres charges de gestion courante	10,00
Virement à la section d'investissement	0,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total	200 010,00
Recettes	BP 2023
Produits des services, domaine et ventes diverses	0,00
Autres produits de gestion courante	0,00
Excédent de fonctionnement reporté	0,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	200 010,00
Total	200 010,00

Budget d'Investissement

Dépenses	BP 2023
Déficit d'investissement reporté	0,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	200 010,00
Total	200 010,00
Recettes	BP 2023
Emprunts et dettes assimilés	200 010,00
Excédent d'investissement reporté	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total	200 010,00

Le conseil délibérant, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré APPROUVE, à l'unanimité les Budgets Primitifs de Fonctionnement et d'Investissement 2023 du lotissement "Le clos de Lioué".

Table des délibérations de la séance du 29 mars 2023

- Budgets Primitifs 2023 de la Commune
 - Taxes Foncières 2023
 - Subventions aux associations et leurs Montants
 - Création du nouveau lotissement et de son nom
 - Budgets Primitifs 2023 du Lotissement "Le clos de Lioué"
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.